

Initiatives parlementaires

diens un accès accru aux produits et services postaux. Il existe aujourd'hui des points de vente de timbres et d'autres produits, des services postaux partout où il existe une demande, notamment dans les magasins d'alimentation et les boutiques et divers autres types de commerce.

Il me paraît essentiel, et je suis persuadé qu'il en va de même pour la très grande majorité de nos concitoyens, que nous puissions trouver des services postaux aux mêmes endroits où nous faisons nos autres emplettes. Alors, l'exploitation des franchises constitue également un atout supplémentaire. En effet, celles-ci aident à diminuer les coûts d'exploitation du service postal, ce qui se traduit à la fois par des tarifs modérés et un service de qualité pour tous les Canadiens.

[Traduction]

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer à ce débat et d'appuyer le projet de loi d'initiative parlementaire présenté par mon collègue, le député de Restigouche—Chaleur. Cette mesure vise à modifier la Loi sur la Société canadienne des postes, de manière à garantir que le drapeau national canadien soit arboré, de la façon réglementaire, à l'intérieur de chaque bureau de poste et sur tout édifice qui abrite un bureau de poste et dont le gouvernement fédéral est le propriétaire ou le principal locataire.

Je n'arrive pas à croire les propos qu'ont tenus les députés ministériels depuis les 20 dernières minutes. Ce sont les programmes et les symboles nationaux qui nous permettent de créer une volonté nationale au Canada. C'est grâce à cette volonté nationale, aux symboles nationaux et à ce que représente notre drapeau que nous pouvons animer les Canadiens d'un sentiment patriotique.

Depuis neuf ans, les Canadiens ont assisté, année après année, au démantèlement d'institutions et de programmes nationaux.

À l'heure actuelle, le drapeau canadien n'est plus arboré dans les bureaux de postes. C'est inacceptable. La présence fédérale a toujours été indispensable pour maintenir l'unité nationale. Dans certaines régions de notre pays, le bureau de poste est la seule présence fédérale. Voyons ce qui se passe aux États-Unis. Chez nos voisins du Sud, il est impossible de trouver un seul

camion ou un seul édifice du gouvernement américain qui n'arbore le drapeau des États-Unis.

Je n'arrive pas à comprendre que le député de Cambridge veuille donner aux bureaux franchisés leur entière indépendance. Quand on accorde une franchise, on fixe des normes. L'une de celles-ci devrait être la présence fédérale. Comme vous le savez, dans la province de Québec, on ne se bousculera pas pour arborer le drapeau canadien. Au Québec, il y a des milliers d'édifices qui appartiennent au gouvernement du Canada et où le drapeau canadien n'est pas arboré. Au nom de la privatisation, le député dit qu'il ne faut pas dicter la ligne de conduite à suivre aux bureaux franchisés. J'estime que le fait d'arborer le drapeau canadien devrait être une condition à respecter pour obtenir une franchise.

• (1955)

Je crois que le gouvernement prend trop à la légère l'idée de la présence fédérale. C'est en 1980, année de mon arrivée à Ottawa, que nous avons adopté le logotype formée par le mot Canada dont le troisième «a» est surmonté du drapeau canadien.

Je me souviens que Spar Aérospatiale ne voulait pas mettre ce logotype sur le bras spatial qu'elle avait construit, sous prétexte qu'elle était une entreprise privée. Nous avons fait valoir que les contribuables canadiens avaient investi 130 millions de dollars dans ce bras et nous avons insisté pour que le logotype apparaisse sur le bras.

Je peux vous dire que la première fois que ce bras a été déployé dans l'espace et que le monde entier a vu le logotype, nous avons tous été fiers de notre technologie et des gens qui la produisent. C'était là un magnifique symbole de notre contribution au projet spatial.

Personnellement, je voudrais que le drapeau canadien flotte devant tous les immeubles fédéraux, toutes les prisons et tous les bureaux de poste. Toutes les propriétés du gouvernement fédéral devraient arborer le drapeau canadien parce qu'il galvanise la volonté de la nation et lorsque la volonté d'une nation est ainsi galvanisée, l'économie prospère et cela se répercute sur l'état d'esprit et tout le reste.

Plus que jamais, les Canadiens ont besoin d'être galvanisés parce que depuis neuf ans, nous démantelons les institutions nationales et les programmes nationaux au point de faire perdre presque complètement leur identité aux Canadiens.

Je suis fier de m'associer aujourd'hui au député de Restigouche—Chaleur pour réclamer une loi garantissant que le drapeau canadien flottera devant tous les bureaux de poste du Canada, qu'ils soient exploités par le gouvernement, par une société d'État ou par une entre-